



Le mot du maire



Voici le dernier Crozet Contact de 2010. L'automne avance et la rentrée scolaire est déjà loin. Cette rentrée a vu l'ouverture de deux nouvelles classes : une troisième maternelle et une classe primaire.

Notre cantine a de plus en plus de succès à tel point que nous envisageons de l'agrandir. Je remercie les parents qui ont très bien accepté son nouveau fonctionnement administratif car nous devons mettre en place, au sein de la mairie, des procédures plus informatisées afin d'être plus efficaces et améliorer l'organisation générale.

Quant à la garderie périscolaire elle est complète et « Familles Rurales », qui est notre partenaire déploie toute son énergie pour répondre au mieux aux demandes des familles.

Lorsque vous arrivez à Crozet depuis Saint Genis, vous avez pu remarquer l'aménagement du rond point dit de « la Fontaine sucrée », nous y avons reconstitué la voûte de la maison « Godet », maison démolie, qui se trouvait sur l'emplacement de la nouvelle école.

Ce rond point marque l'arrivée sur notre village ce qui n'était pas évident pour bon nombre de visiteurs.

Près de ce celui-ci, des travaux ont débuté pour réaliser une zone artisanale de 11 emplacements afin de terminer cet environnement près de la voie ferrée. Ces emplacements connaissent un certain succès puisqu'ils sont pratiquement déjà tous retenus.

C'est un nouvel automne bien rempli et ce nouveau Crozet Contact vous permettra, je l'espère, de passer un moment agréable en notre compagnie. Je ne voudrais pas terminer sans également vous souhaiter de bonnes fêtes de Noël et vous donner rendez vous le 10 janvier prochain pour les traditionnels vœux à la salle des fêtes.

Henri Piney

Pour rendre hommage aux artistes de la commune, et les encourager, nous avons illustré ce numéro d'automne avec des images chaleureuses glanées lors de leur exposition annuelle. C'est aussi une invitation pour tous à les rejoindre. Merci pour leur participation.

Dans ce numéro :

- La rentrée à l'école 2
Un fonctionnement pour la
cantine
Tous en scène
- La bibliothèque: nouveaux 3
locaux
La zone artisanale
- Le berger de la Calame 4
- Les échos du conseil 5
- Travaux au cimetière 6
Un véhicule électrique
La fibre optique
- Rond point de la fontaine 7
sucrée
Accueil des nouveaux
habitants
Le PLU
- 4 logements sociaux 8
Notre doyenne
Agenda



La rentrée à l'école des chardons bleus

L'augmentation du nombre d'élèves a permis d'ouvrir deux nouvelles classes à la rentrée. Notre école comporte 9 classes, ce qui représente 232 élèves. Melle Fabienne MALATIER est la directrice de l'école primaire et maternelle.

Petite section : Morgane MOREL avec 30 élèves, secondée par Annie GENAND au poste d'ATSEM.

Moyenne section : Stéphanie BARATA avec 25 élèves, secondée par Fatima REJEB au poste d'ATSEM.

Grande section : Anne-Christine ROCHETTE avec 28 élèves, secondée par Anne-Marie QUINTI au poste d'ATSEM et Audrey MINARD, apprentie CAP petite enfance.

CP : Fabienne MALATIER et Mélanie HORRY avec 25 élèves.

CP/CE1 : Isabelle MONTAGNE et Chloé CHAZOT avec 21 élèves.

CE1/CE2 : Cécile FLAMENS avec 26 élèves.

CE2/CM1 : Odile MOSTEIRO avec 26 élèves.

CM1/CM2 : Audrey CASLOT avec 25 élèves.

CM2 : Monique DUBUISSON avec 26 élèves.

Bienvenue aux nouveaux enseignants, Annie GENAND et Audrey MINARD



Un nouveau fonctionnement pour le restaurant scolaire

De grands changements dans l'organisation du restaurant scolaire ont été mis en place depuis la rentrée. Ils étaient devenus indispensables pour une meilleure gestion.

Au niveau administratif, il fallait revoir l'organisation actuelle qui devenait complètement obsolète par rapport au nombre d'enfants mangeant tous les jours à la cantine. Nous avons donc adopté un nouveau règlement qui ne permet plus l'utilisation des tickets. Les parents ont le choix entre un abonnement 4 jours, 3 jours, 2 jours ou 1 jour. Nous sommes bien conscients que de passer d'un système très souple à quelque chose de plus contraignant n'est pas toujours facile et demande un temps d'adaptation. C'est pourquoi, l'abonnement 1 jour peut être éventuellement un jour flottant.

Dans un souci d'équité, le conseil municipal a eu à cœur de mettre en place un tarif de 4,20€ à 6,50€ qui prend en compte : les revenus, la composition de la famille et le type d'abonnement.

La mise en place de tels changements demande quelques petits ajustements aussi bien au niveau de la mairie que des parents. Nous tenons à les remercier de leur collaboration et de leur compréhension.

Tous en scène!

Atelier créatif des arts de la scène



Tous en Scène
(chez Mme Christel Marquet)
Tel. : 06.04.02.35.89
59, Chemin de la Côte
Villeneuve - 01170 CROZET
Courriel : tous.en.scene01@gmail.com
<http://association-tousenscene.blogspot.com>

En septembre 2010, l'association « Tous en scène » a été fondée par Christel Marquet, David Jouve, Maureen Miné et Magali Porret, une équipe intéressée par les arts de la scène et plus particulièrement le théâtre. Elle propose actuellement 2 types d'activités :

- Des cours de théâtre aux 9-14 ans : Mettant l'accent sur la valorisation du potentiel de chacun, l'esprit de groupe, l'entraide, la confiance en soi et en l'autre, le plaisir du jeu. L'approche en est foncièrement ludique et débouchera sur la présentation d'une pièce de théâtre, de type comédie, au printemps 2011.

- Une structure pour une troupe d'adultes débutants : n'étant nous-mêmes que des amateurs, cette activité ne comporte pas de cours en tant que tels, mais plutôt un travail commun, en vue de présenter une pièce et d'assurer toute la partie technique qui s'y rattache (décors, sonorisation, costumes, lumières...).

Si vous voulez vous prendre au jeu de la scène ou tout simplement si vous souhaitez des renseignements sur notre association, vous pouvez nous contacter aux coordonnées ci-dessus.

La bibliothèque dans ses nouveaux locaux

L'accès à la lecture pour tous est une priorité du conseil municipal. La commission culture a travaillé depuis plusieurs mois sur le projet d'agrandissement de notre bibliothèque municipale. En effet, les locaux très exigus ne correspondaient plus aux besoins d'une commune de notre importance. Beaucoup de lecteurs crozatis avaient déserté la bibliothèque pour se rendre dans des localités voisines ; où ils trouvaient des locaux plus spacieux, plus accueillants, adaptés aux différentes populations.



La salle des Mouilles a été rénovée pour en faire une bibliothèque tous publics. Un jour supplémentaire d'ouverture est proposé ainsi qu'un élargissement des plages horaires.

La bibliothèque est animée par des bénévoles. Nous sommes partenaires avec la direction de la lecture publique. En plus des acquisitions sur les fonds propres de la commune, la bibliothèque départementale de prêt met à notre disposition un nombre important d'ouvrages. Le bibliobus dessert Crozet deux fois par an pour un renouvellement partiel du fonds. La navette passe une fois par mois pour des échanges ponctuels de documents.

Les bénévoles ont à cœur de participer aux formations



proposées par la direction de la lecture publique de l'Ain. Au fil des mois, de nouvelles animations vous seront proposées, heure du conte, accueil de classes, expositions...

Venez retrouver toutes nos collections enrichies de nouveaux volumes et découvrir le nouveau rayon BD Adultes, science fiction, mangas...

La bibliothèque pratique :

Les inscriptions sont gratuites pour les enfants et les adultes. Pour s'inscrire, il suffit de donner son adresse, ses coordonnées téléphoniques, son adresse mail (si l'on en a une) et indiquer l'âge des enfants.

Nouveaux horaires d'ouverture :

lundi : 16 heures-19 heures

mercredi : 15 heures-17 heures

vendredi : 16 heures- 18 heures 30.

Le parking : le stationnement devant la bibliothèque n'est pas autorisé, merci de garer votre voiture sur le parking de l'école situé à deux pas.

N'hésitez pas à venir pousser la porte et découvrir ce lieu convivial et accueillant !

Nouvelle zone artisanale



Les premiers coups de pelles ont été donnés sur cette nouvelle zone de la Fontaine Sucrée qui va bientôt accueillir une quinzaine de nouveaux artisans dans des domaines des plus variés. Toutes les places disponibles ont été retenues à ce jour.

Inscriptions sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est une démarche obligatoire qui permet à chacun de faire valoir son droit de citoyen. Il suffit de se rendre en Mairie, muni d'une carte nationale d'identité et d'une pièce justificative de domicile. En cas de changement d'adresse, il est nécessaire de le signaler en Mairie.

Le berger de la Calame

Comme nous, vous avez certainement été intrigués, ces dernières semaines, par cet immense troupeau de moutons qu'on a vu paître en différents endroits de la commune. Le spectacle de toutes ces brebis tranquilles, dans les champs de chaumes, baigné des premières couleurs et lumières d'automne avait quelque chose de fascinant et d'apaisant. Ces images rares et anachroniques de transhumance ne font plus partie des paysages de nos campagnes depuis longtemps, et à regrets. Il ne fallait donc pas laisser passer l'occasion d'en savoir plus sur la vie de ce troupeau et de son berger, qui nous visitent régulièrement à la même période depuis quelques années.

Il s'appelle Bruno Marcello. Il est né il y a une bonne quarantaine d'années près de Morestel dans l'Isère, et c'est un homme heureux.



Ses origines ne sont pas paysannes, comme on pourrait le croire. C'est après avoir travaillé en usine pendant quelques années qu'il a opéré une reconversion vers l'élevage itinérant, en profitant d'un congé individuel de formation, et en obtenant un BEPA (brevet d'étude professionnel agricole). Ses premières brebis ont été achetées à crédit, il y a plus de dix ans. Bruno, est actuellement à la tête d'un troupeau de plus de 600 bêtes, sans compter les mâles qui sont sédentaires, qu'il promène par monts et par vaux.

Ce sont des animaux rustiques, sélectionnés par ses soins,



qui ne se nourrissent que de pâture, qui n'absorbent aucun médicament, et qui sont toujours à l'extérieur. L'hiver, vous le trouverez près de Salon de Provence : à cette latitude il y a encore de l'herbe et des fleurs à brouter. C'est également l'endroit idéal pour préparer l'agnelage. Puis le troupeau va remonter dans le Gard, s'égayer dans de vieux vignobles abandonnés. Ce sera ensuite la Drôme qui le verra passer au printemps, et l'été venant, les montagnes

du Bugey. En août et en septembre vous pourrez rencontrer le troupeau sur nos crêtes, où il prend ses quartiers au lieu dit « la Calame ».

Octobre sera le mois du repli vers le sud, en faisant étape à Crozet, le temps de rassembler le matériel du campement. A l'heure qu'il est, notre homme est dans l'Isère, où il a prévu de négocier la vente de 170 bêtes qui seront consommées pour les fêtes musulmanes de l'Aïd.

Pour l'accompagner dans son périple, une mule, un Border Coli et quatre chiens Patou. Chacun a son rôle à jouer : la mule est très utile dans le transport et le déplacement des clôtures. Le Border Coli est le rassembleur du troupeau, et les quatre Patous montent la garde contre les prédateurs, à savoir surtout les lynx dans nos régions. Le Border Coli a été spécialement dressé durant six mois, et mis à l'épreuve pendant deux ans avant qu'on lui fasse entièrement confiance. Sa nature vive et exubérante en fait aussi le meilleur compagnon du berger. Il n'en va pas de même avec les Patous qui, bien que dressés, restent indépendants et sauvages, entièrement consacrés à la garde du troupeau. Ces chiens impressionnants sauront montrer leurs dents si vous approchez trop près des moutons. S'il vous arrive d'en rencontrer un, inopinément, lors d'une promenade en montagne, arrêtez vous, ne bougez plus, ne leur parlez pas, et reculez lentement avant de contourner la zone défendue. En dernier recours prononcez fermement la phrase magique qui, aux dires de Bruno, est la seule qu'ils comprennent : « va garder tes moutons ! ».

Pour faire ce métier, il faut apprécier la solitude et le grand air. Bruno nous dit aimer ce mode de vie, qui plus est, financièrement satisfaisant. Au gré de ses pérégrinations, il s'est fait de nombreux amis dans le monde rural qui viennent lui rendre visite de temps à autre, et avec qui il partage de très bons moments à chacun de ses passages dans les vallées. A ce propos, il nous a demandé de transmettre plus particulièrement ses chaleureux remerciements aux familles Risse et Buffaz pour leur aide précieuse et leur accueil apportés lors de son séjour à Crozet.

Bon vent et à l'année prochaine Bruno !



Echos du Conseil

Depuis janvier 2010, le conseil municipal a :

- accepté, à l'unanimité, la convention avec le SDIS de l'Ain fixant limitativement les cas d'autorisation d'absence de l'agent communal pour participer aux missions opérationnelles.
- Adopté les budgets primitifs, à l'unanimité: budget général, Vie Châtelme, Fontaine Sucrée, bois et par 15 voix pour et une abstention le budget VTT, pour l'année 2010.
- a mandaté la SAFER, par 14 voix pour, 1 abstention et 1 opposition, pour procéder aux négociations avant acquisition des parcelles cadastrées ZB N° 22, 122 sur une base de 7 € hors frais de notaire et de négociation de la SAFER.
- accepté l'extension du bâtiment des associations et la proposition de maîtrise d'œuvre de M. JOANNES, architecte.
- accepté, à l'unanimité, le versement d'une aide de 900€ aux sinistrés d'Haïti.
- autorisé le Maire à déposer une demande de subvention au SDIS de l'Ain pour le changement du pied de sirène et bips à hauteur de 30 %.
- accepté le versement d'une aide de 900 € aux sinistrés de la tempête Xynthia.
- voté, à l'unanimité, le taux d'imposition pour 2010 : Foncier non bâti 37,32 - Taxe professionnelle 10,27 taux inchangés par rapport à 2009: Foncier bâti 6,55 - Taxe d'habitation 4,87.
- accepté, par 14 voix pour et 1 abstention, le second plan local de l'habitat établi par la communauté de communes du Pays de Gex, mais souhaite rappeler qu'il est restrictif de ne financer que les PLUS et les PLAI dans les bourgs et qu'il est essentiel de favoriser les commerces de proximité et les transports en commun pour permettre l'implantation du PLAI.
- accepté, à l'unanimité, le devis établi par DELCOM pour le pied de sirène d'un montant de 3840 € H.T. et le devis de TPL Systèmes pour les bips pour un montant de 1500 € H.T.
- accepté, à l'unanimité, le devis présenté par l'ONF pour les travaux d'entretien en forêt d'un montant de 4406 € H.T.
- fixé, à l'unanimité, le prix de vente du stère à 30 € pour le bois en grume bord de route.
- accepté la mission générale de la bibliothèque municipale et nommé Mme Servais Annick, responsable.
- approuvé, à l'unanimité, la charte révisée du Parc Naturel Régional du Haut Jura ainsi que le projet de statuts du Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Haut Jura.
- accepté le devis de 12875.10 € HT pour le branchement du secteur « Les Mouilles » sur le réseau d'eaux usées.
- accepté, par 15 voix pour et une abstention, le coût des repas de cantine et garderie de midi avec la création des quotients familiaux.
- accepté, à l'unanimité, la proposition de l'entreprise CERE pour un montant de 13 420 € HT pour la réalisation d'une étude opérationnelle de réhabilitation écologique de la carrière.
- accepté, par 11 voix pour, 2 abstentions et 1 opposition l'acquisition d'un véhicule électrique.
- accepté le devis des travaux au cimetière pour un montant de 20 390.32 € TTC.
- accepté le plan de financement pour les travaux de mise en souterrain du réseau de télécommunication et du réseau basse tension Route de Villeneuve, Chemin des Chênes, Les Rojuts, Longets.
- accepté, à l'unanimité, la création d'un poste d'ATSEM à 35 heures par semaine à compter du 1^{er} septembre.
- accepté, par 11 voix pour et 1 opposition, l'acquisition des parcelles agricoles dans le secteur des Mouilles.
- autorisé M. le Maire à signer les marchés de travaux d'aménagement de la Fontaine Sucrée dans la limite de 380 000 €.
- accepté, à l'unanimité, les conventions de mise à disposition des salles communales aux associations, Gym Tonic, Ecole de Musique, Groupe de Théâtre, Ski Club.
- décidé d'accorder, par 14 voix pour et 4 contre, une subvention de 3000 € à Monts Jura Sport Evénement pour l'organisation d'une épreuve de coupe d'Europe de ski alpin dames.
- refusé, par 5 voix pour et 13 voix contre, de continuer les discussions pour la mise en place d'une piscine intercommunale.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus sur www.crozet.fr ou en Mairie

Des travaux au cimetière



Les travaux du cimetière ont commencé au mois d'octobre. Après la reprise des emplacements de terrain commun, ils se poursuivront par le réaménagement de l'espace cinéraire afin de le rendre compatible avec la nouvelle réglementation, et le rendre plus chaleureux et intime.

Celui ci verra la modernisation du jardin du souvenir, la pose d'une colonne pour fixer des plaques de mémoire, la mise en place de columbariums et de caveaux pour les urnes.

Des travaux d'agrandissement sont envisagés en partie haute du cimetière afin de répondre aux besoins.

Un véhicule électrique pour la commune

La commune vient de faire l'acquisition d'un véhicule de service électrique, choix guidé par un souci de respect de l'environnement. Le rejet CO2 de ce mini camion est nul. Son autonomie est de 90km pour un coût de 1,20€, sa vitesse de 40Kmh maximum. Il peut transporter 600 kg de charge. Sa largeur étroite lui permet d'intervenir aussi sur les trottoirs. Il est destiné aux travaux d'entretien des espaces verts, petits travaux et déplacements courts. Le « Goupil » est absolument silencieux pour notre tranquillité à tous.



Lentement mais sûrement: la fibre optique

Crozet centre:

Durant l'automne, la fibre optique sera tirée dans les fourreaux entre la route du col et le chemin de la pièce. Les personnes qui ont déjà contracté un abonnement seront raccordées dans la foulée. Par contre, cela prendra probablement un peu plus de temps pour le haut de la route de la télécabine : en effet, les réseaux secs (électricité, téléphone, fourreaux, éclairage public, moyenne tension) sont mis en souterrain en ce moment et cela prendra encore quelques semaines avant leur réception définitive.

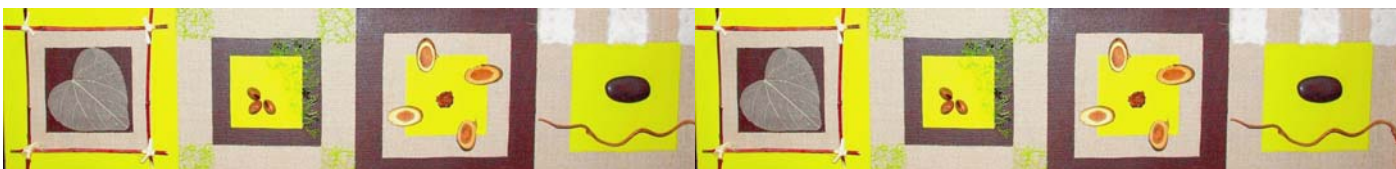
Villeneuve:

Cela est devenu un peu plus compliqué. La ligne moyenne tension Crozet-Sergy-Thoiry sera mise en souterrain l'an prochain (financement ERDF) et son nouveau circuit passera par tous les transformateurs entre Crozet et Villeneuve pour une meilleure sécurité d'approvisionnement. Aussi nous en profiterons pour mettre tous les réseaux secs

(électricité et téléphone) encore aériens en souterrain, rajouter les fourreaux nécessaires pour amener la fibre optique à Villeneuve et assurer le bouclage de celle-ci par Sergy. Le SIEA, Syndicat d'Energies et d'e-communication de l'Ain et la commune ont décidé d'avancer les travaux dès cette année. Ils seront réalisés après ceux de la route de la télécabine et dureront plusieurs mois. Nous pouvons espérer que la fibre optique sera enfin opérationnelle au printemps à Villeneuve. Cet investissement est commun au SIEA, à la commune, et à ERDF.

Comment s'abonner à la fibre optique?

Vérifier votre éligibilité et préinscrivez-vous sur <http://www.reso-liain.fr/> en choisissant votre fournisseur d'accès internet sur le même site. Vous pouvez d'ores et déjà vous abonner chez l'un d'eux. Vous ne serez débités qu'à votre raccordement à la fibre éclairée.



Le rond point de la Fontaine Sucrée

Ce joli nom plein de poésie et de mystère marque l'entrée principale sur le territoire de la commune de Crozet. C'est au début de la route d'Harée, juste après le passage du pont de l'Allondon que l'on empruntait ce rond point jusqu'alors banal.

Il a subi ces dernières semaines une métamorphose complète, et se fait à présent remarquer. En son centre a été édifiée une belle et grande arche en pierres taillées, ancienne voûte de porte de grange de la ferme Godet qui a été détruite pour faire place à la nouvelle école. Ce bel ouvrage artisanal, qui ne devait pas disparaître, a trouvé un nouvel usage. Il marquera élégamment une porte de Crozet, il rendra hommage aux générations de carriers et de tailleurs de pierres qui ont participé à l'histoire du village et à ses traditions. La mise en place du monument a été réalisée par l'intervention des entreprises Suchet et Lachaux, et financée par la commune. L'aménagement paysagé du

rond point a été pris en charge par l'hôtel Jiva Hill, en contrepartie de la pose d'une signalétique publicitaire en bordure. L'entretien du rond point sera assuré par les services municipaux.



Nouveaux habitants à Crozet



Vendredi 5 novembre la municipalité avait convié les nouveaux habitants à la traditionnelle soirée d'accueil. Une cinquantaine de personnes avait répondu à l'invitation, représentant environ 20 familles sur les 59 nouvelles installées en 2010. Elles ont découvert au travers d'un diaporama les différentes facettes et activités du village. Les élus et les participants ont profité de cette occasion pour se présenter et faire connaissance. L'atmosphère est vite devenue chaleureuse autour du verre de l'amitié.

Avancement du PLU

Le travail de la commission PLU et des bureaux d'études a permis l'élaboration d'un plan de zonage modifié et d'un nouveau règlement d'urbanisme pour la commune qui sont en passe d'être validés par le Conseil Municipal. Ces documents sont en accord avec le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** présenté à la population le 10 septembre 2009. Ce dossier, après finalisation et validation par les élus, sera soumis à la consultation des services de l'Etat et des personnes publiques associées à la révision (communes limitrophes, SCOT, ...) qui devront rendre un avis dans les 3 mois. Le projet du PLU sera ensuite soumis à enquête publique pendant un mois au printemps 2011. Les personnes qui le souhaitent pourront consulter le dossier et émettre leurs observations auprès d'un commissaire enquêteur. Le Conseil Municipal, au vu de ce rapport, décidera d'éventuelles modifications avant d'approuver le nouveau PLU qui devrait devenir opérationnel à l'automne 2011.

Quatre nouveaux logements sociaux

En 2010, le chemin de la montagne à Crozet a vu sortir de terre 4 nouveaux logements sociaux construits par la SEM-CODA. Ces 4 maisons accolées sont des T4 d'une surface de 90 m² environ, avec les chambres à l'étage. Les pièces sont claires, le salon et son balcon bénéficient d'une vue imprenable sur le Mont Blanc. Chaque appartement possède un jardin privatif. Lors de la création de logements sociaux, les organismes gérant le 1% logement participent financièrement à la construction. De ce fait, ils bénéficient d'un droit d'attribution d'un certain nombre d'appartements sur le programme. La préfecture bénéficie d'un droit réservataire pour des logements attribués à des fonctionnaires et un certain nombre d'appartements pour des personnes bénéficiant d'un label prioritaire. La mairie, quant à elle, attribue les logements restants en concertation avec le bailleur social.

Sur les 4 logements du chemin de la Montagne, un seul a été attribué par la commune. Deux sont des logements Ain Cil (organisme du 1% patronal) et l'autre est un logement préfecture pour des personnes bénéficiant d'un label prioritaire.

Notre doyenne a 103 ans

Marguerite Pelaz est née le 6 octobre 1907 à Villeneuve dans la maison familiale.

Elle a eu un frère Louis Pelaz et une sœur Joséphine Grossiord. Elle a effectué toute sa scolarité à l'école communale de Crozet, où elle était bonne élève. En ce temps là, il y avait la classe des garçons et la classe des filles... Après son certificat d'études, elle est restée à la maison pour aider ses parents. Son père tenait le café de Villeneuve où Marguerite a travaillé jusqu'en 1947, 1948. Ils cultivaient un grand jardin dont elle allait vendre les légumes à Genève. Elle s'y rendait en camionnette qu'elle conduisait elle-même. Elle avait obtenu son permis de conduire à 21 ans, âge légal pour le passer. C'était alors une chose rare et exceptionnelle pour une femme !



En 1929, Marguerite épouse Maurice Girod, un charpentier qui habitait la Pièce. Afin de s'occuper de ses parents, elle n'habite pas tout de suite la maison de son époux, ce qui n'arrivera qu'au décès de son père en 1947.

Maurice et Marguerite eurent 3 enfants : Mimi, André et Michel. Elle a maintenant 7 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

Depuis la veille de ses 100 ans, elle réside à la maison de retraite de Tougin.

Marguerite a toujours été une « forte femme », et malgré son âge, elle garde du caractère. Cependant, elle est toujours attentionnée envers le personnel.

Contente et agréable, elle a toujours beaucoup d'humour.

Agenda

Mois de novembre – décembre 2010

Samedi 20/11: Soirée moules frites du sou des écoles à la salle des fêtes

Samedi 27/11 : Marché de Noël organisé par les Amis de l'orgue

Vendredi 3 /12 à 19 heures : Fête de la Sainte Barbe, remise

de distinctions aux sapeurs pompiers

Samedi 18 /12 : Belote de l'union bouliste

Mois de janvier - février 2011

Lundi 10/01 à 19 heures : Vœux du maire

Vendredi 4/02 : Belote organisée par le ski club

Crozet Contact est édité par la commune de Crozet

Directeur de Publication: Henri Piney

Comité de rédaction : D. Donzé, M. Barbier

Imprimé par COPY PLUS, à Ferney Voltaire

Mairie de Crozet

www.crozet.fr

Téléphone : 04 50 41 02 46, Télécopie : 04 50 42 47 65

Messagerie : mairie@crozet.fr